

# Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

150  
ANS  
1872-2022

## SÉCHERESSE

L'appel du maire de Grasse p.7

## DÉCRYPTAGE

Justice : bilan de la présidence française de l'UE p.5

## DERNIÈRE PAGE

Oh, encore des fleurs !



## LOCATIONS SAISONNIÈRES

Des plateformes sous contrôle dans le 06



205845

**ART ET DECOR**

SARL au capital de 15 400 €  
Villa caliente, 376 boulevard Esterel  
Park, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE  
RCS CANNES n° 435 104 013

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une AGE du 01/07/2022, prenant effet le 01/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 33 rue Hoche, 06400 CANNES.  
Validation : RCS CANNES.  
Pour avis.

205848

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte authentique reçu par Me Stéphane SERRATRICE, notaire à ANTIBES (06) du 04/08/2022, il a été constitué une SCI dénommée : EFC-family Capital : 1 000 € apportés en numéraire Siège : 48 avenue de la Salis, JUAN-LES-PINS, 06160 ANTIBES  
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.  
Gérant : Madame Elina DZHAMALOVA demeurant 459 chemin de la Font des Fades, 06370 MOUANS-SARTOUX  
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à des tiers est soumise au consentement de la gérance.  
Durée : 99 ans.  
Immatriculation : RCS ANTIBES.

205849

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un ASSP en date du 07/07/2022 enregistré le 29/07/2022 au SDE de NICE, dossier n°2022 00013757, référence n°0604P61 2022 A 03398, la société LALUSSI SARL à associé unique au capital de 10 000 € située au 17 rue Benoit Bunico, 06300 NICE, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 838 655 736 a cédé à la société VITITO SAS au capital de 6 000 € située au 349 route de la Piscine, 06670 LEVENS, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 913 410 429, le fonds de commerce de restauration de tous types sis et exploité au 17 rue Benoit Bunico, 06300 NICE. L'entrée en jouissance a été fixée au 07/07/2022. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 100 000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Maître Philippe MILLET, avocat au barreau de NICE, membre du cabinet d'avocats ABM, ANTELM - BONCOMPAGNI - MILLET, situé au 32 rue de l'Hôtel des Postes, 06000 NICE.

205842



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
COMMUNE DE LEVENS**

**1<sup>er</sup> AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUM) DANS LE QUARTIER DU RIVET DE LA COMMUNE DE LEVENS EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE**

Par arrêté préfectoral en date du 02 août 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour la déclaration de projet (DP) valant mise en compatibilité (MEC) du PLUM dans le quartier du Rivet sur la commune de LEVENS en vue de la construction d'un collège de 400 élèves, comportant un internat, a été ordonnée. Le projet de DP MEC pourra être modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et des résultats de l'enquête. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de DP MEC, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de DP MEC modifié.  
Par suite, le projet de DP MEC sera approuvé par la Métropole Nice Côte d'Azur dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur transmis par le

conseil départemental des Alpes-Maritimes, en qualité d'autorité chargée de la procédure. En l'absence de délibération dans ce délai, la DP MEC sera approuvée par le préfet des Alpes-Maritimes.  
Conformément à l'article L153-54 du code de l'urbanisme, l'enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence.  
Le dossier de déclaration de projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Conformément aux articles L104-6 et R104-23 du code de l'urbanisme, l'Autorité Environnementale (AE) a été saisie pour avis sur l'évaluation environnementale de la déclaration de projet dont il a été accusé réception le 7 mars 2022. Les informations environnementales se rapportant au projet de DP MEC sont intégrées dans le dossier de mis à l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union Européenne.  
L'enquête publique se déroulera du **lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus** (soit 36 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations et propositions du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de LEVENS, 5 place de la République, 06670 LEVENS, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00** et le **mardi de 08 h 30 à 12 h 00**.  
Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 14 juin 2022, Mme Edith CAMPANA comme commissaire enquêteur.  
Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

JOUR	HEURES	LIEU
Lundi 5 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de LEVENS 5 place de la République, 06670 LEVENS
Mercredi 21 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de LEVENS 5 place de la République, 06670 LEVENS
Lundi 10 octobre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de LEVENS 5 place de la République, 06670 LEVENS

La personne responsable du projet est :  
Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes  
Direction de la construction, de l'immobilier et du patrimoine  
CADAM  
147 boulevard du Mercantour,  
06 286 NICE Cedex 3  
Les informations relatives au dossier soumis à enquête publique pourront être demandées auprès des services de la Direction départementale des territoires et de la mer, service aménagement urbanisme et paysages, pôle aménagement et planification, 147, boulevard du Mercantour - CADAM - 06286 NICE Cedex 3.  
Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de LEVENS - 5 place de la République, 06670 LEVENS - pendant toute la durée de l'enquête, du **lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus**, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00** et le **mardi de 08h30 à 12h00**, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête

ouvert à cet effet.  
Les pièces du dossier d'enquête publique seront également disponibles de manière complémentaire sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante :  
<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-de-projet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>  
Les sites internet suivants assureront un renvoi vers le site de la préfecture :  
- Site internet du Conseil départemental des Alpes-Maritimes : <https://www.departement06.fr/colleges/college-de-levens-43281.html>  
- Site internet de la commune de LEVENS : <https://levens.fr/actualites-flash-infos/>  
Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :  
Madame le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain dans le quartier du Rivet de la commune de LEVENS en vue de la création d'un collège  
Mairie de LEVENS  
5 place de la République, 06670 LEVENS  
ou par e-mail à l'adresse suivante :  
[ep-dp-mec-college-levens@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:ep-dp-mec-college-levens@alpes-maritimes.gouv.fr)

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de LEVENS, aux horaires d'ouverture précités.  
À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :  
- Adressée par le préfet au Conseil départemental des Alpes-Maritimes en tant que responsable du projet dès réception,  
- Adressée par le préfet au maire de la commune du lieu de l'enquête pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique,  
- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes (Direction départementale des territoires et de la mer - service aménagement urbanisme et paysages - pôle aménagement et planification) et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-de-projet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>

**Hors Série**

**Bulletin d'abonnement**

Abonnement 1 an     Abonnement 2 ans

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Mail : .....

**65 €** TTC / par an

Paiement par chèque\* à l'ordre des Petites Affiches des Alpes-Maritimes ou en ligne sur <https://tinyurl.com/abonnementartcotadazur>  
\*Votre paiement doit nous parvenir au Petites Affiches 17 rue Alexandre Mari, 06350 NICE

[www.artcotadazur.fr](http://www.artcotadazur.fr)